

O.C.CESSON FOOTBALL

Modalités d'inscriptions pour la Saison 2011/2012

Nouveaux joueurs

Catégories Séniors U20, Seniors, Vétérans et Dirigeants/Educateurs

Joueurs nés en 1992 et avant

1. DELIVRANCE DES LICENCES

RAPPEL IMPORTANT : depuis la saison dernière, la visite médicale est à effectuer OBLIGATOIREMENT AVANT de venir s'inscrire aux permanences.

Le certificat médical est à apposer sur le document ci-joint de la F.F.F. :

Les 4 indications suivantes doivent y figurer obligatoirement:

- nom du médecin,
- date de l'examen médical,
- signature manuscrite
- cachet du médecin

(Attention: Si c'est 1 médecin Remplaçant, la mention "Remplaçant" doit obligatoirement être indiquée)

2. PACK LICENCIE

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'O.C. Cesson Football, tous les licenciés sont équipés avec « un pack DUARIG siglé OCC football » qui restera la propriété du joueur. Chaque licencié (U7 à U19), se verra remettre le jour de son inscription

- 1 paire de chaussettes (port obligatoire en matches)
- 1 short (port obligatoire en matches)
- 1 Sweat (port obligatoire les jours de match)

Par conséquent, la présence du joueur est obligatoire lors de l'inscription afin de pouvoir faire l'essayage et repartir avec les bonnes tailles (prévoir donc environ 15' pour l'inscription complète s'il n'y a pas d'attente).

3. DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

Lors de l'inscription, vous devrez fournir **obligatoirement** les documents dûment complétés que vous trouverez dans les pages suivantes :

- Document de la F.F.F. « Demande de licence de football – Saison 2011/2012 » (bien vérifier aussi que les renseignements pré-imprimés sont corrects, sinon les mettre à jour).

Important : votre médecin doit obligatoirement mettre son certificat médical sur ce document

- Document de l'O.C. Cesson « Fiche d'inscription », accompagné des pièces demandées sur cette fiche (La Charte du club sera à signer lors de l'inscription)

Attention : tout dossier incomplet sera refusé, de même que tout dépôt de dossier d'inscription dans la boîte aux lettres ne sera pas pris en compte.

En cas d'absence du licencié à l'inscription, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Jours et horaires d'inscriptions au foyer du club pour toutes les Catégories Séniors U20, Seniors, Vétérans et Dirigeants/Educateurs

(NOUVEAUX UNIQUEMENT)

Tous ces joueurs doivent obligatoirement se présenter au Siège de l'O.C. Cesson, situé 43 Bd de Dézerseul à la Base de Loisirs (près du golf et terrains de foot de Dézerseul)

1. Pour les joueurs nouveaux qui jouaient dans un autre club cette saison (après accord conclu entre le joueur et un éducateur de l'O.C. Cesson), se présenter avec le dossier complet:

- **Les Mercredis 15, 22 ou 29 Juin de 18h à 20h**
- **Le Jeudi 23 Juin à 18h45 à l'occasion de la réunion de présentation de la saison 2011/2012**
(attention : cette réunion a lieu au Centre de Loisirs situé entre la piscine et le Gendarmerie)

2. Pour les joueurs nouveaux qui ne jouaient pas en club cette saison (après accord conclu entre le joueur et un éducateur de l'O.C. Cesson), se présenter avec le dossier complet:

- **Le Mercredi 29 Juin de 14h à 20h**
- **le Jeudi 30 Juin de 14h à 19h**

Contact direct pour les Seniors et U20 :

Roland Hervelin 06 37 24 74 57

Eric Saffray 06 09 20 56 90

Contact direct pour les Vétérans :

Yannick Lanoë 06 42 25 91 88

Renseignements complémentaires auprès du club

du lundi au vendredi (9h/12h et 14h/18h)

Tel. 02 99 83 96 63 / 06 25 73 54 64

Site internet du club : ocessonfootball.com



DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2011-2012

JOUEUR / DIRIGEANT

A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité

Nom du club : O. C. CESSON N° d'affiliation du club : 518465

NOM : PRENOM : Sexe : M / F
 Né(e) le : / / Ville de naissance : Nationalité : FR / UE / ETR
 Adresse : Téléphones : fixe mobile
 Email :
 CP : Ville : Pays de résidence :
 Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) : Dirigeant
 Joueur Libre / Joueur Futsal / Joueur Entreprise / Joueur Loisir / Joueur Fédéral

Dernier club quitté : Saison : - Fédération quittée :

ASSURANCES
 Je soussigné(e) (nom, prénom) Si représentant légal : Père / Mère / Tuteur légal
 reconnais avoir pris connaissance, dans le document joint à la présente demande, par ma Ligue régionale et mon club :
 - des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
 - de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
 - de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher l'une des deux cases) :
 Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.
 OU BIEN Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

CERTIFICAT MEDICAL
 Je soussigné, Dr (1) certifie que le bénéficiaire de cette demande, identifié ci-dessus,
Pour les joueurs :
 - ne présente aucune contre-indication (2) :
 - à la pratique du football en compétition,
 - est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (3)(4).
 Date de l'examen : / / (1)
 Signature et cachet (1)
Pour les dirigeants :
 - ne présente aucune contre-indication à l'arbitrage occasionnel.
 (1) Obligatoire. (2) Rayer les mentions inutiles. (3) Rayer en cas de non aptitude. (4) Uniquement dans les conditions de participation fixées par les Règlements

Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case
 Les coordonnées d'un demandeur dirigeant sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case



Pour un licencié MINEUR
 Je soussigné(e)
 Père / Mère / Tuteur légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club.
 Le représentant légal et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.
 Représentant légal Représentant du club Le / /
 Signature Signature et nom

Pour un licencié MAJEUR
 Le demandeur et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.
 Demandeur
 Signature
 Représentant du club Le / /
 Signature et nom

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la « loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à « cil.fff@fff.fr » ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.
 Le demandeur est informé que certains éléments le concernant (sanctions disciplinaires et changements de clubs notamment) peuvent apparaître sur le bulletin, l'intranet de la FFF et/ou le site internet de la FFF, de sa Ligue et/ou de son District, en application des Règlements Généraux de la FFF.



Cabinet PEZANT

Claude PEZANT – N° ORIAS : 07 020 434
 Agnès OZOUF – N° ORIAS : 07 020 433
 Stéphane PEZANT – N° ORIAS : 07 020 430

Agents généraux exclusifs
 (Immatriculations vérifiables sur www.orias.fr)

25 quai de la Londe – BP 3032 – 14017 CAEN Cedex 2
 Tel : 02.31.06.08.06 Fax : 02 31.06.28.91
caen@agence.generalif.fr

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL Police n°AH892757

GARANTIES INCLUSES DANS L'ASSURANCE DE LA LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA LIGUE

1. RESPONSABILITE CIVILE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-A-VIS DES TIERS

- DOMMAGES CORPORELS.....10 000 000 €
- DOMMAGES MATÉRIELS 2 000 000 €

2. INDIVIDUELLE DU FOOTBALLEUR : Formule A

La ligue de Bretagne de Football informe ses adhérents de la nécessité de souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel survenu à l'occasion de la pratique sportive. A cet effet sont proposées, lors de la souscription de la licence, les garanties suivantes :

ACCIDENTS CORPORELS

• DÉCÈS :

- Célibataire 15 000 €
- Marié 20 000 €
- Marié + enfant(s) 20 000 €
- + 15 % par enfant à charge, maximum 45 %

• INVALIDITÉ PERMANENTE :

- a) 1 % à 32 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 25 000 €
- b) 33 % à 65 % (taux d'IPP x Capital de Référence) 45 000 €
- c) à partir de 66 % 90 000 €

- INDEMNITES JOURNALIERES* (IJ) 16€/jour
- A compter du 22^{ème} jour et pendant 365 jours

- SCOLARITE : (franchise 30 jours)
 Soutien pédagogique et frais de transport
 maximum 1000 €

• FRAIS MÉDICAUX, PHARMACEUTIQUES, CHIRURGICAUX, D'HOSPITALISATION, à concurrence de 200 % du tarif de Convention de la SS *

• FRAIS MEDICAUX NON PRIS EN CHARGE PAR LE REGIME OBLIGATOIRE

maximum 150 €

• FRAIS DE TRANSPORT DE BLESSES * :

maximum 460 €

• REMBOURSEMENT DES DENTS * 200 % du
 tarif de Convention SS, maximum par dent 220 €

• FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER :

frais réels

• REMBOURSEMENT DES BRIS DE LUNETTES *

maximum..... 160 €

• RAPATRIEMENT 800 €

* Après intervention des régimes obligatoires et complémentaires.

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Compte tenu de votre situation personnelle, les garanties ci-dessus peuvent vous paraître insuffisantes, c'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires directement auprès du Cabinet PEZANT (par courrier, fax, mail ou téléphone) ou sur www.assurfoot.fr.

Garanties complémentaires	Capitaux Décès	Capitaux Invalidité	Indemnités journalières	Tarif	Cochez l'option choisie
o Formule B	Formule A + 25%	Formule A + 25%	20 € / jour (1)	40 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule C (1) A compter du 22 ^{ème} jour et pendant 365 jours	Formule A + 50%	Formule A + 50%	24 € / jour (1)	80 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule D « Spécial Invalidité » A partir de 33% de taux d'invalidité, capital de référence porté à : (exemple : si invalidité 40%, indemnité de 48 000 €)		120 000 €		21 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule E : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			8 € / jour	22 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule F : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			12.50 € / jour	35 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule G : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			16 € / jour	44 € / an	<input type="checkbox"/>
o Formule H : Indemnités journalières à compter du 5 ^{ème} jour et pendant 730 jours (*)			23 € / jour	56 € / an	<input type="checkbox"/>
(*) vient en cumul des garanties de la Licence					

NOTA : GARANTIES ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LA LICENCE 2011/2012.



FICHE D'INSCRIPTION
NOUVEAU JOUEUR et DIRIGEANT
SAISON 2011 - 2012

Date d'inscription :

Signature obligatoire:

NOM : Prénom : Club d'origine :

Date de naissance : Lieu :

ADRESSE:

☎ Domicile : ☎ Travail :

☎ Portable parents : ☎ Portable du licencié:

Adresse e-mail:

Renseignements facultatifs :

Jeunes : Profession des parents :

- Père : Société :

- Mère : Société :

Joueurs séniors ou Dirigeants :

Profession : Société :

Documents à fournir obligatoirement à l'inscription :

- 1 enveloppe kraft 23x16 (format A5), avec Nom, prénom et catégorie indiqués dessus
- 2 enveloppes au grand format (A5) 23x16 timbrées à 50g (avec Nom, prénom et adresse indiqués dessus)
- 1 photo d'identité récente (avec nom, prénom et catégorie indiqués au verso)
- 1 photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille (le joueur doit signer sur la copie)
- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de O.C.Cesson Football si paiement par chèque)

A Noter :

- 1 paire de chaussettes, 1 short et 1 sweat seront remis à chaque licencié le jour de l'inscription, tous ces équipements appartiennent au joueur. Chacun aura obligation de les porter au moins lors des jours de matches.

- 1 maillot sera fourni à chaque rencontre (il reste la propriété du club)

PAYE : par chèque en espèces Autres modes de règlement

CATEGORIES :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> U7 foot à 5 Eveil (nés en 2005) | <input type="checkbox"/> U16 foot à 11 (nés en 1996) |
| <input type="checkbox"/> U8 foot à 5 Eveil (nés en 2004) | <input type="checkbox"/> U17 foot à 11 (nés en 1995) |
| <input type="checkbox"/> U9 foot à 6 Initiation (nés en 2003) | <input type="checkbox"/> U18 foot à 11 (nés en 1994) |
| <input type="checkbox"/> U10 foot à 7 Initiation (nés en 2002) | <input type="checkbox"/> U19 foot à 11 (nés en 1993) |
| <input type="checkbox"/> U11 foot à 7 Initiation (nés en 2001) | <input type="checkbox"/> Seniors U20 (nés en 1992) |
| <input type="checkbox"/> U12 foot à 9 Perfectionnement (nés en 2000) | <input type="checkbox"/> Séniors (nés de 1991 à 1977) |
| <input type="checkbox"/> U13 foot à 9 Perfectionnement (nés en 1999) | <input type="checkbox"/> Vétérans (nés avant 1977) |
| <input type="checkbox"/> U14 foot à 11 Préformation (nés en 1998) | <input type="checkbox"/> Dirigeants |
| <input type="checkbox"/> U15 foot à 11 Préformation (nés en 1997) | <input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur |